

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 18 (1906)

Artikel: Les archives documentaires
Autor: Morgenstern, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-523853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

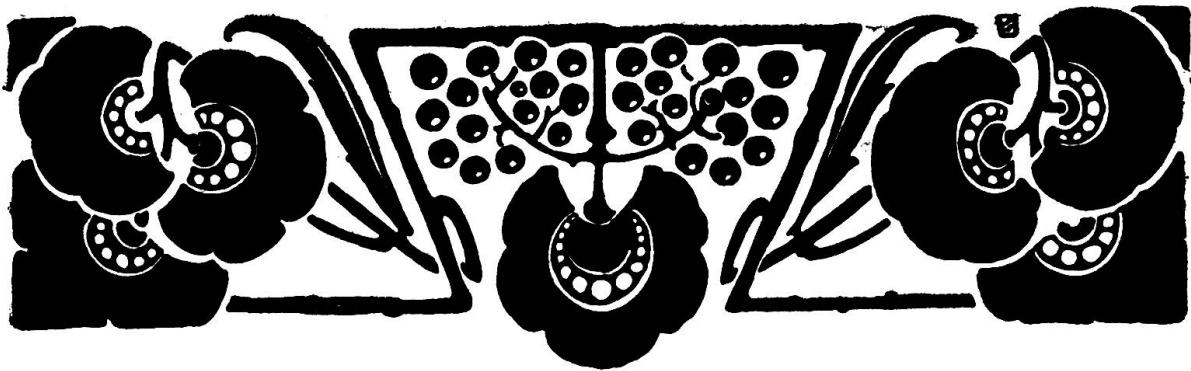
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LES ARCHIVES DOCUMENTAIRES

par E. MORGESTERN.

La photographie documentaire fait des progrès lents, mais sûrs et son utilité est maintenant reconnue partout. Aux musées documentaires existants, de Paris, Bruxelles, Londres et Genève viendra bientôt s'en ajouter un en Allemagne, dans la ville d'art par excellence, à Munich. En France on a reconnu la valeur de la photographie des monuments pour l'archéologie par les travaux remarquables du Dr Meydenbauer et du Denkmalsarchiv de Berlin et ceux de M. Martin-Sabon, l'amateur distingué de Paris. Tandis qu'on garde encore une certaine réserve, dans le monde officiel, à Paris, la province s'intéresse beaucoup à cette question. On s'est occupé à la 29^e session des Réunions des Sociétés des Beaux-Arts des départements du rôle que peut jouer la photographie dans l'achèvement de l'inventaire des richesses de l'art de la France. M. Jules Geffroy de l'Institut, administrateur de la manufacture des Gobelins, mentionne les progrès faits en Allemagne dans la photogrammétrie et il cite comme un modèle l'œuvre de M. Paul Clemen : *Die Kunstdenkmäler der Rheinprovinz*.

» Il y a là un modèle à suivre, et si notre inventaire des richesses d'art doit être poursuivi — et il serait vraiment déplorable de suspendre aujourd'hui cette utile entreprise — il y aurait lieu d'assurer sans retard la reproduction des édifices, des peintures, des sculptures

et de tous les objets vraiment curieux, dont les descriptions se trouveraient ainsi forcément remplacées par la vue même des œuvres d'art inventoriées.

» Au jour de la séparation des Églises et de l'État, un semblable recueil rendrait d'immenses services. Il n'est pas trop tard pour donner à celui que nous avons entrepris une énergique impulsion. Que de richesses ignorées, que d'objets précieux ont été perdus, vendus, détournés depuis dix ou vingt ans, qu'il eût été bien difficile de faire disparaître de leurs dépôts séculaires, si leur existence avait été officiellement constatée. L'augmentation formidable du prix de tous les meubles anciens fait aujourd'hui courir les plus graves dangers aux épaves subsistantes de l'industrie et de l'art des siècles passés.

» Il n'est que temps de prendre des mesures sérieuses, radicales, pour assurer leur conservation. Il faut de suite donner à la publication dont les bases ont été posées en 1877, les moyens de vivre et de développer son action protectrice. »

M. Samuel Rocheblanc, professeur à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts conseille, pour éviter des pertes d'œuvres d'art, de les décrire et de les photographier ; il dit :

« Al'œuvre donc ! organisez ce service anthropométrique d'un nouveau genre ; établissez des fiches de noblesse et d'honneur ; constituez les casiers de l'art français ; *photographiez* tous ces glorieux prévenus qui grâce à vous ne seront jamais des coupables, car ils seraient aussitôt ramenés que partis, et dites-vous qu'une œuvre d'art signalée, exactement signalée à temps, est *involable*, en tout cas invendable ; et qu'en vous faisant les « détectives » de futurs raps possibles, vous vous constituerez les gardiens, les protecteurs et les vrais conservateurs du patrimoine d'art de la nation. »

M. le lieutenant-colonel Laussedat a fait devant l'Académie des Sciences de Paris une intéressante conférence sur le relevé des monuments d'architecture d'après photographies dans laquelle il a exposé la méthode du *Denkmals-Archiv* de Berlin et montré des Messbilder de la cathédrale de Bamberg provenant du Dr Meydenbauer.

On commence aussi à employer en France la méthode du Dr Meydenbauer. Sur les indications de M. Laussedat, M. Le Tourneau, architecte diplômé du gouvernement, l'a employée dans ses missions scientifiques, d'abord en Thessalie où il a relevé une église byzantine dont la restitution a été très remarquée au Salon de 1904, et plus récemment à Salonique, en Albanie, en Macédonie et en Epire d'où il a rapporté en tout 177 vues du format 13 × 18 pour 19 monuments. Les principaux ont exigé 48, 24, 17, 11 et 6 vues et les autres de 4 à 7 seulement. M. Le Tourneau est en train d'opérer ses restitutions sur des épreuves convenablement agrandies, dont plusieurs figurent au Salon de 1906.

